

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS EN SANTE ? Conférence-débat à Rennes sur les droits des malades, avec La Mutuelle Familiale

Comment accéder à ses informations médicales ? Est-on libre de choisir son établissement de santé ? Que faire en cas de litige ?... 70% des Français déclarent ne pas connaître leurs droits en santé !

Pour que chacun puisse faire valoir ses droits en tant qu'usager du système de santé, La Mutuelle Familiale organise une série de conférence-débat sur tout le territoire, notamment en Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Franche-Comté... et prochainement en Bretagne, à l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle agence implantée à Rennes :

« Mieux connaître et faire valoir ses droits en santé »

conférence-débat animée par M. Mignot, administrateur de La Mutuelle Familiale
et membre du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS)

jeudi 9 février 2017 de 17h30 à 19h

Maison des Associations, 6 cours de Alliés - 35000 RENNES

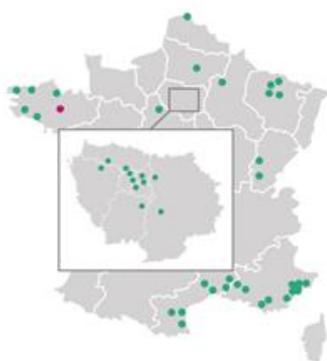
La Mutuelle Familiale, une véritable complémentaire de vie

La Mutuelle Familiale accompagne ses adhérents au quotidien afin qu'ils deviennent acteurs de leur santé. Cela passe notamment par l'organisation d'ateliers de prévention santé pour ses adhérents, mais aussi par des événements grand public.

Sensibiliser le plus grand nombre avec MaPréventionSanté.fr

La Mutuelle Familiale a créé le **site internet** et la **page Facebook Ma Prévention Santé**, complémentaires des actions de proximité menées tout au long de l'année. **Accessibles à tous**, ces plateformes d'échanges proposent des informations claires et des conseils concrets pour améliorer sa santé au quotidien, au travail, et apprendre à se protéger des polluants.

La Mutuelle Familiale



La Mutuelle Familiale assure à ses membres depuis 80 ans une couverture santé équitable et durable. Au-delà d'une gamme élargie de prestations santé et prévoyance, La Mutuelle Familiale fait bénéficier ses membres de nombreux services solidaires, qui répondent à ses cinq missions : Protéger, Prévenir, Soigner, Aider, Solidariser.

La Mutuelle Familiale est présidée par Léonora Tréhel et est membre fondateur de l'Union de Groupe Mutualiste Umanens.

- La Mutuelle Familiale classée au TOP 30 de la Mutualité (Argus 2016)
- Près de 247 500 personnes protégées, dont 10 000 en Bretagne
- Un réseau national de 49 agences de proximité, dont 6 agences en Bretagne

Contacts presse

Véronique Popelin Camus | vpopelin@mutuelle-familiale.fr | 01 55 33 40 14

Claire Rossi | crossi@mutuelle-familiale.fr | 01 55 33 40 35